

Intégrer les fondamentaux des marchés publics de fournitures et services

Profil(s) des stagiaires

Personnel multi catégoriel

Prérequis

Aucun

Enjeux

Participer à la préparation ou au suivi des marchés à titre administratif, technique ou comptable, exige des connaissances de base sur les marchés publics et leur réglementation.

Comprendre l'organisation nationale des achats, ainsi que l'essentiel des procédures et l'environnement des marchés est indispensable pour dialoguer plus efficacement avec les autres acteurs de l'achat public.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les bases des marchés publics
- Comprendre et savoir évoluer dans l'environnement des marchés publics et des achats publics
- Identifier les spécificités des marchés publics
- Suivre un marché public

Contenu du programme

- Environnement juridique et notions clés
- La réglementation en vigueur
- Schéma d'organisation de la politique d'achat de l'État
- Paysage, acteurs et gouvernance de niveau national, ministériel et régional
- Les marchés de fournitures et prestations :
 - Les différents types de procédures et de marchés
 - Les différentes pièces de la consultation et du marché
 - La définition des besoins et le sourcing
 - Le développement durable dans les marchés de fournitures courantes et services (FCS)
 - Les critères d'attribution
 - La dématérialisation dans les marchés publics
 - Passation des marchés de fournitures courantes et de services
 - Analyse des candidatures et des offres
 - La négociation
 - Les obligations en matière de FCS
 - L'exécution financière des marchés de FCS
 - Marchés et implications financières

Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques et échanges sur cas concrets

Documentation

Un dossier ressources sera remis aux stagiaires

Référence (n° Harmonie) :
51431184

Date limite d'inscription :
29/08/2025

Durée : 3,5 jours

Dates :
30 septembre au 03 octobre 2025

Horaires* :

Mardi: 09h-12/14h-17h
Mercredi: 09h-12/14h-17h
Jeudi: 09h-12/14h-17h
Vendredi: 09h-12h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenant :
Formateurs associés Énap

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :
S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Nombre de places : 15

Responsable de formation :
jose.marivela@justice.fr
05.53.98.90.10

Assistante de formation :
myriam.gelly@justice.fr
05.53.98.92.15

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : questionnaire
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.